

## Compte-rendu de la réunion du CLUPP du 24 Novembre 2017

Le Président du CLUPP, André DELCHER tient à souligner que le CLUPP entretient de bons rapports avec la SPL Le Havre Nautisme et il remercie l'équipe du port de plaisance pour cela.

Il embraye ensuite sur les sujets suivants :

1. La station Total : Le CLUPP a maintenant une interlocutrice au sein de la station Total qui semble chercher des solutions aux divers problèmes des plaisanciers. De nettes évolutions ont été remarqué à ce sujet.
2. Cale de mise à l'eau : Pourquoi la cale de mise à l'eau ainsi que le stationnement des remorques avec leurs véhicules sont-ils gratuits ? C'est une question que les plaisanciers posent régulièrement et à laquelle seule la Ville du Havre peut répondre.
3. Serait-il possible de mettre à disposition un ponton d'attente permettant aux plaisanciers d'embarquer et de débarquer du matériel ou des personnes à bord ? La question va être étudiée par la SPL.

La SPL Le Havre Nautisme présente ensuite un diaporama concernant les points suivants :

### 1. Contrats annuels 2017 :

Port Principal: 1158 contrats réalisés au cours de l'année 2017

(cf : 1120 emplacements annuels + 80 places visiteurs)  
(20 places en O int commercialisées au printemps 2018)  
en CA : -1,3% // 2016

Port Vauban: 159 contrats réalisés au cours de l'année 2017

(cf: 195 emplacements)  
en CA : -8% //2016

Terre plein: 25 contrats annuels

La liste d'attente est moins grande que les années précédentes, phénomène qui se généralise dans tous les ports de plaisance.

2. Visiteurs 2017 : le nombre de bateaux en visite au Havre en avant saison a été plus élevé que les années précédentes. Juillet et Août ont été une belle saison en termes de nombre de bateaux. Le nombre de nuitées est meilleur aussi que les années précédentes. Les évènements organisés à l'occasion des 500 ans de la Ville du Havre sont certainement un facteur déterminant dans cette hausse de fréquentation en 2017. Il a été remarqué également que de nombreux escalants qui n'étaient pas encore venus au Havre ont beaucoup apprécié leur escale et sont revenus plus tard dans la saison. Le chiffre d'affaire visiteurs est nettement en hausse, grâce également au ponton P qui permet d'accueillir de plus grosses unités.
3. Zone technique de l'Escaut : Le phénomène qui est remarqué est que les bateaux sont grutés une année sur deux. Il y a donc toujours une année plus forte que l'autre en termes de manutentions (= mouvements de bateau : mise à l'eau, mise à terre, transfert).

4. Modernisation du port de plaisance :

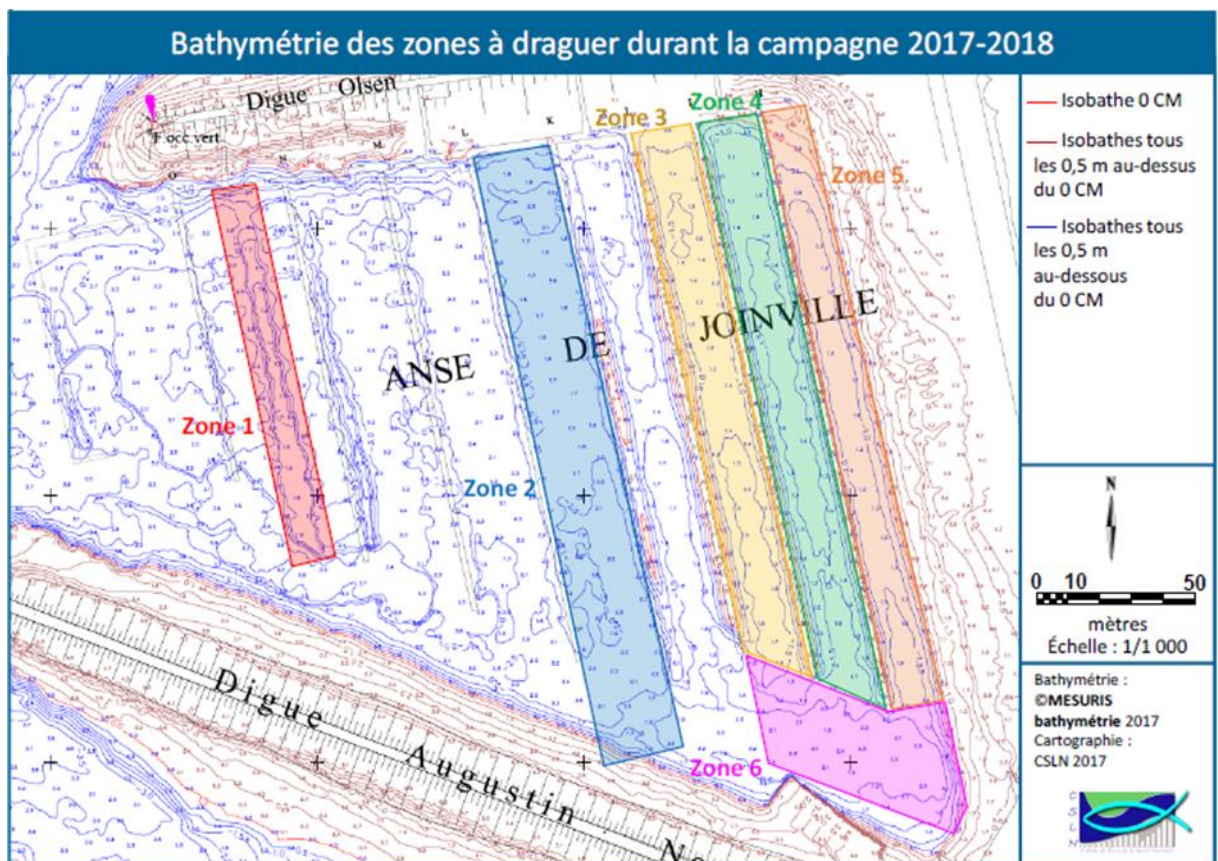
La borne de paiement installée près de l'entrée des sanitaires afin de permettre aux visiteurs arrivant en dehors des horaires d'ouverture de la capitainerie d'obtenir une carte provisoire d'accès aux pontons ainsi qu'aux sanitaires, moyennant une avance de 15€ sur la redevance d'amarrage est très appréciée des visiteurs.

Phase 3 des travaux de réaménagement des pontons : elle a débuté par le démontage du ponton K, puis de la mise en place de l'équipement neuf. Le ponton J a également été entièrement refait. Le démontage du ponton I est actuellement en cours. Dans le même temps, les réseaux d'eau et d'électricité sont en cours de pose sur le ponton J. Le ponton K est déjà alimenté en eau et électricité. Le ponton H sera démonté en début d'année 2018, les Usagers seront donc informés dès la fin de l'année 2017 du moment où il faudra déplacer leurs bateaux ainsi que des places sur lesquelles ils pourront provisoirement être amarrés.

5. Dragage : Les prévisions de volume de dragage pour la campagne 2016-2017 ont été dragués. Les profondeurs voulues ont été faites.

Le dragage avait démarré mi-novembre pour finir début avril. Une avarie en fin de période de dragage est la cause d'un arrêt de dragage à début avril au lieu de fin avril.

Les zones prévues pour la saison 2017-2018 sont les suivantes :



La drague est actuellement arrêtée pour cause d'avarie. Le dragage devrait pouvoir reprendre la semaine prochaine.

Il a été constaté une forte hausse des déchets prélevés lors des opérations de dragage (type filets de pêche, casiers, ...etc). Il est demandé aux Usagers de prêter une attention

particulière à cela car cela représente, pour la première panne draguée, un tiers du volume de déchets prélevés la saison dernière.



6. Tarifs 2017 : Les tarifs annuels 2018 seront les mêmes que ceux de 2017, pas d'augmentation donc par rapport à 2018. Le tarif basse saison pour les visiteurs est applicable également au trimestre, ce qui n'était pas le cas avant. Les tarifs de manutention sont augmentés de 2%.
7. Evènements 2017 : La journée du plaisancier organisée par la SPL Le Havre Nautisme le 24 Juin 2017 a à nouveau mobilisé nombreuses associations, entreprises locales et particuliers. Des animations ont été proposées tout au long de cette journée. L'évènement phare de cette journée a été la visite de l'Abeille Deauville qu'il a été possible de visiter. L'objectif de 2018 est de mobiliser plus encore de participants particuliers et associatifs et de rendre plus visible le village afin que cet évènement s'ouvre bien plus encore aux novices du nautisme. La prochaine date pour cet évènement sera le 16 Juin 2018.  
La Tall Ship Race (du 31/08/17 au 03/09/2017) : Cet évènement a rencontré un vif succès. Cela a été un week-end particulièrement chargé pour le port de plaisance.  
La Transat Jacques Vabre : le départ a eu lieu le 5 Novembre 2017. Les conditions météorologiques particulières n'ont pas permis aux plaisanciers de sortir en mer pour voir le départ. Beaucoup de semi-rigides ont stationné au port principal durant ce week-end.  
Nautic de Paris : Le port de plaisance du Havre sera présent au Nautic de Paris du 02 au 10 Décembre 2017, sous le stand de la région Normandie.

#### Sujet divers :

- Zone d'hivernage du Tonkin : il n'y a encore pas d'électricité à disposition des Usagers stockant leur bateau sur cette zone. Le prêt de groupe électrogène est bien, mais pas suffisant au regard du nombre de personnes qui en ont l'utilité.  
La SPL explique que ce sujet va pouvoir bientôt être réglé. Dès que le chantier pour l'installation des professionnels sur la zone technique de l'Escaut va démarrer, l'électricité va pouvoir être distribuée sur la zone du Tonkin.
- Usagers de Vauban : Lorsqu'un Usager de Vauban passe une nuit sur le ponton visiteur du port principal, cette nuit lui est facturée. Il est demandé qu'un forfait annuel de quelques nuits gratuites soit mis en place. La direction de la SPL est ouverte à la discussion à ce sujet.
- Sortie du port principal : un Usager, travaillant pour la vedette « Le Lynx » du GPMH rappelle aux plaisanciers que le canal en sortie du port de plaisance est le 12 pour pouvoir recevoir les consignes de la Vigie.
- Le paiement de l'eau et de l'électricité en 2019 : depuis le démarrage des travaux de réaménagement des pontons, les tarifs annuels n'ont pas été augmentés. En 2019, le tarif

annuel va être réduit et la consommation d'eau et d'électricité sera à payer à part. L'eau se décomptera en unités de temps et l'électricité en Kwh.

Les informations exactes sur les montants que cela va représenter seront communiquées au courant de l'année 2018.

L'équipe du port de plaisance va également préparer des « mode d'emploi » des bornes (sous forme de vidéos, fiches papier...etc).

Certains Usagers pensent qu'il n'y a pas assez de bornes sur les pontons et que cela risque de poser des problèmes lorsque toutes les prises seront occupées. Le fait que les fluides deviennent payants va réduire le nombre d'usagers laissant leurs prises branchées en permanence. De plus, ce phénomène n'a pour l'instant pas été remarqué. Il a déjà été rajouté des bornes par rapport au projet initial. Si effectivement cela posait souci, les équipes du port de plaisance pourront procéder à des changements de place pour les bateaux pour lesquels la gêne serait perceptible.

- Places dépose minute : il est prévu par les services de la ville d'installer 4 places dépose minute sur le boulevard Clemenceau au niveau de l'entrée du port.
- Les questions de stationnement (projet d'aménagement du Grand Quai) concernent la Ville du Havre. La SPL ne peut pas répondre à ces questions, toutefois elle défend au maximum la « cause » des plaisanciers à ce sujet.
- Le devenir de Le Havre Nautic : C'est une question d'ordre politique. Les plaisanciers ainsi que la SPL préféreraient qu'il reste au Terre-Plein Sud.
- Vidéo-surveillance Ville du Havre : le projet de rattacher la Vidéo surveillance de la Ville du Havre au port (mise en place de caméras sur le boulevard Clemenceau) avait été retenu. Nous ne savons à l'heure actuelle pas quand cela va être fait.
- Stationnement des vélos : il est demandé la possibilité d'avoir un endroit où stationner les vélos à l'abri. Cela fait partie de la réflexion de la SPL sur le projet d'aménagement de l'entrée de port sur lequel elle travaille.
- Porte passerelle n°1 : La SPL ne voit pas l'intérêt de remettre en place cette porte, sauf à rajouter une contrainte supplémentaire.
- Elections représentants CLUPP : les réélections doivent avoir lieu en Février 2018. André Delcher prend dès à présent les propositions de candidature. Il serait bien que chaque bassin (Port Principal/ Vauban) ait un représentant et que les CLUPP soit représenté par des habitués de la voiles ET du bateau moteur.
- Zone technique de l'Escaut : certains plaisanciers demandent la possibilité de mettre des anneaux pour pouvoir amarrer les bateaux sur les terre-pleins en cas de coup de vent. La SPL a la possibilité de mettre des gueuses si nécessaire pour les bateaux à fort tirant d'eau (dans la limite des disponibilités).

Fin de la réunion à 19h15.